

SEANCE DU 27 JUIN 2008

L'an deux mil huit, le vingt sept juin , à dix huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de VRAIVILLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur Jacky PAUMIER, Maire.

Etaient présents : Mme BOURDON Gladys, Mme CHEVAL Céline, Mme DEVAUX Carole, Mr GAMBLIN Hervé, Mr GRANDSIRE Christian, Mme LEMAUX Béatrice, Mr MARTIN Jean-François, Mr MEEUS Marcel, Mr MOREAU Laurent, Mr PAUMIER Jacky, Mme PREVOTEAU Andrée Adjointe , Mme SURVILLE Annie

Absent excusé : Monsieur François JORON – Monsieur Charles LELIEUR

Monsieur Hervé GAMBLIN est élu secrétaire.

Date de convocation : 19 Juin 2008

Présents : 13

Date d'affichage : 19 Juin 2008

Votants : 13

ELECTIONS SENATORIALES

– ELECTION DES DELEGUES

Le Conseil Municipal s'est réuni en l'hôtel de ville le vingt sept juin deux mil huit à dix huit trente .

Vu le décret N° 2008-494 du 26 mai 2008 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire préfectorale NOR INT/A/08/00113C

- a) composition du bureau électoral :
Madame PREVOTEAU Andrée
Monsieur GRANDSIRE Christian
Madame CHEVAL Céline
Madame BOURDON Gladys

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, La présidence du bureau est assurée par ses soins.

- b) élection des délégués

Les candidatures enregistrées : **Jacky PAUMIER – Hervé GAMBLIN – Jackie GOUJON**

Monsieur le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 13 - bulletins blancs : 0 - suffrages exprimés : 13

Majorité absolue : 7

Les trois candidats ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élu en qualité de délégués pour les élections sénatoriales.

- ELECTION DES SUPPLEANTS

Le Conseil Municipal s'est réuni en l'hôtel de ville le vingt sept juin deux mil huit à dix huit trente .

Vu le décret N° 2008-494 du 26 mai 2008 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire préfectorale NOR INT/A/08/00113C

- c) composition du bureau électoral :
- Madame PREVOTEAU Andrée
 - Monsieur GRANDSIRE Christian
 - Madame CHEVAL Céline
 - Madame BOURDON Gladys

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, La présidenCe du bureau est assurée par ses soins.

- d) élection des délégués suppléants

Les candidatures enregistrées : **Carole DEVAUX – Jean Françoise MARTIN – Marcel MEEUS**

Monsieur le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des suppléants en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 13 - bulletins blancs : 0 - suffrages exprimés : 13

Majorité absolue : 7

Les trois candidats ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élu en qualité de suppléants pour les élections sénatoriales.